

# LA LETTRE

## DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Communauté  
de communes  
du Pays de  
Sommières

N° 01  
JUN 2015

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SOMMIÈRES • ASPÈRES • AUJARGUES • CALVISSON • CANNES-ET-CLAIRAN • COMBAS • CONGÉNIES • CRESPIAN • FONTANÈS • JUNAS • LECQUES • MONTMIRAT • MONTPEZAT • SAINT-CLÉMENT • SALINELLES • SOMMIÈRES • SOUVIGNARGUES • VILLEVIEILLE

### ÉDITO

## Notre détermination est totale

Le 16 avril dernier, nous avons procédé à l'installation du nouveau conseil communautaire qui a clos une période délicate marquée par la disparition de Jean-Claude Herzog. Rendons-lui hommage. Je mesure l'ampleur de la tâche qui est la nôtre et l'honneur qui m'est fait de présider la Communauté de communes du Pays de Sommières.

Les difficultés économiques et sociales qui affectent notre pays n'épargnent pas le fonctionnement de notre structure. Les défis qui nous attendent sont considérables. Hélas, notre préoccupation première est financière. Les collectivités locales n'ont plus les mêmes moyens pour mener à bien la mission qui est la leur auprès des populations. Le recul des dotations de l'État, qui inquiète l'ensemble des élus, impose une gestion rigoureuse et de nécessaires économies.

Ces dernières années, nous avons beaucoup investi et les nombreuses réalisations témoignent du dynamisme de notre intercommunalité. Il faut désormais faire une pause et le budget, très largement approuvé, confirme cette orientation.

Ce constat ne se veut pas pour autant alarmiste. Les élus et les forces vives de notre territoire ne baissent pas les bras devant l'adversité et jouent à plein l'esprit de solidarité et du vivre ensemble. Notre détermination est totale.

Pour en finir avec cette crise et préserver la singularité de notre modèle social, la puissance publique et les entreprises privées doivent travailler ensemble.

Détermination et optimisme sont au rendez-vous de ce bel été qui commence et que je vous souhaite le plus agréable possible.



**Pierre Martinez**

Président de la Communauté de communes du Pays de Sommières

## Une nouvelle organisation politique

Lors de sa séance du 9 avril, le conseil communautaire a élu Pierre Martinez Président de la Communauté de communes du Pays de Sommières. Adjoint à la commune de Sommières, il occupait précédemment les fonctions de vice-président délégué au développement économique. Le conseil communautaire réuni le jeudi 16 avril a désigné le nouvel exécutif.



De gauche à droite : Jean-Michel Andriuzzi, Pierre Gaffard-Lambon, André Sauzède, Cécile Marquier, Pierre Martinez, Alain Théron, Guy Marotte, Alex Dumas, Marc Larroque, Marie-José Pellet.

### Ont été élus vice-présidents :

**Cécile Marquier** • Maire de Villevieille, Première vice-présidente, déléguée aux affaires sociales et à l'habitat,

**Pierre Gaffard-Lambon** • Maire de Combas, vice-président délégué à l'aménagement du territoire, au SCOT, à l'application du droit des sols et au SPANC

**Marie-José Pellet** • Maire de Junas, vice-présidente déléguée à la mutualisation et à l'équité entre les communes,

**Alain Théron** • Maire de Fontanès, vice-président délégué aux finances,

**André Sauzède** • Maire de Calvisson, vice-président délégué au développement économique et Bois de Minteau

**Guy Marotte** • Maire de Sommières, vice-président délégué aux travaux et suivi des équipes, au commerce et à l'artisanat, à la prévention des risques,

**Marc Larroque** • Maire de Salinelles, vice-président délégué aux affaires scolaires et périscolaires,

**Jean-Michel Andriuzzi** • Maire de Montpezat, vice-

président délégué à la collecte et à la valorisation des déchets, à la communication,

**Alex Dumas** • Adjoint au maire de Calvisson, vice-président délégué à la petite enfance et à l'enfance-jeunesse.

### Se sont vu confier une mission par le président :

Diagnostic en vue des prochaines mutualisations et projets de territoire : **Sylvain Renner** (maire de Saint Clément),

Environnement : **Sonia Aubry** (maire de Cannes-et-Clairan),

Promotion économique et valorisation du territoire : **Guillaume Hugues** (maire de Crespian),

Développement agricole : **Jean-Michel Teulade** (maire d'Aspères),

Culture, patrimoine et tourisme : **Hélène de Marin** (adjointe au maire de Sommières),

Projet éducatif du territoire en lien avec les temps d'activités périscolaires : **Stéphanie Leviez** (adjointe au maire de Sommières).

# Un budget très contraint en 2015

Lors du conseil communautaire du 30 avril dernier, le vice-président délégué aux finances, Alain Thérond, a présenté l'ensemble des comptes, en soulignant la fragilité financière actuelle de la Communauté de communes du Pays de Sommières. Il a expliqué la nécessité de réduire les dépenses d'investissement sur l'exercice budgétaire 2015 pour retrouver des marges de manœuvre, regrettant la baisse très importante des dotations de l'État qui se poursuivra au moins jusqu'en 2017.

Le président, Pierre Martinez, a précisé que la communauté de communes exerce depuis longtemps des compétences couteuses, notamment dans les domaines de l'enfance et des affaires scolaires. Ces actions transférées par les communes pèsent très lourd dans le budget intercommunal.

Tenant compte du coût des enfants scolarisés de 1180 €/élève, il a proposé de réévaluer à la hausse, pour cette année 2015, le montant refacturé aux communes. Le conseil communautaire a donc décidé que la participation pour chaque élève serait de 1069 € au lieu de 988 €. Pour les familles, le droit

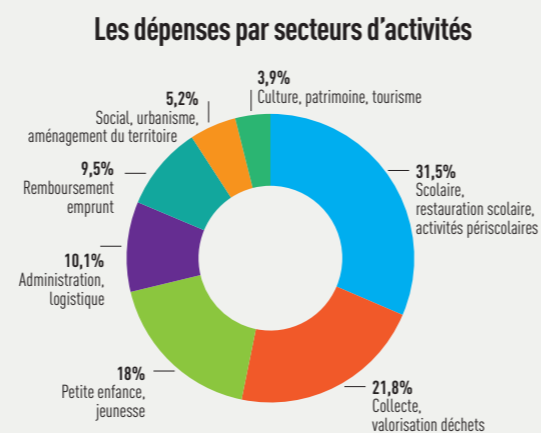
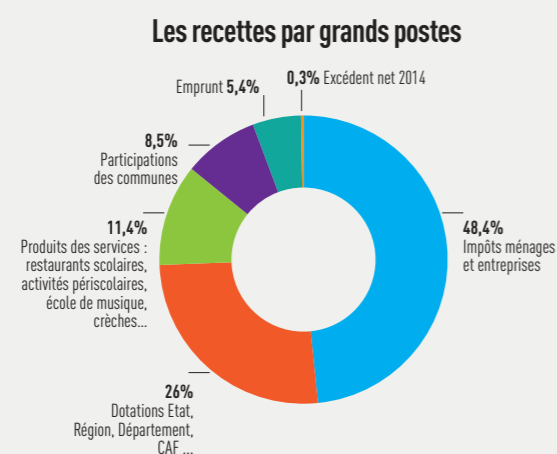
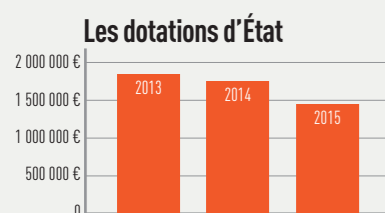
d'inscription aux temps d'activités périscolaires s'élèvera à 30 €/élève à compter de la rentrée de septembre 2015. Pour mémoire, le coût net par élève en 2014, pour les activités périscolaires est de 206 €.

En plus des efforts d'économies réalisées dans tous les secteurs, le conseil communautaire a voté une augmentation de 4,5% de la fiscalité intercommunale sur les ménages. En revanche, le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères n'a pas été modifié.



## Le budget 2015 en chiffre

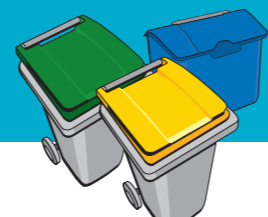
Montant total du budget : 18 194 217 €  
Section de fonctionnement : 16 338 502 €  
Section d'investissement : 1 855 715 €



## DÉCHETS MÉNAGERS

### Même en été, je trie mes déchets !

Bien trier pour mieux recycler sera la devise de l'été ! Trier ses déchets permet de les orienter vers la bonne filière de valorisation ou de recyclage. L'utilisation des matières récupérées ralentit la consommation des ressources naturelles qui auraient été utilisées pour fabriquer un produit neuf. Acheter malin et consommer de façon raisonnée permet également de préserver les ressources naturelles. Vous retrouvez toutes les informations pratiques dans le calendrier 2015 : consignes de tri, organisation de la collecte pour l'été... ou sur le site [www.ccpaysdesommières.fr/a-votre-service/dechets-menagers](http://www.ccpaysdesommières.fr/a-votre-service/dechets-menagers)



## Rythmes scolaires 2015

### Pas de modification de l'organisation des temps périscolaires à la rentrée.

Du fait d'une réforme des rythmes scolaires insuffisamment financée, des contraintes budgétaires fortes pèsent sur les finances de la communauté de communes. Aussi, les élus communautaires avaient proposé aux conseils d'écoles extraordinaires réunis pour la circonstance, une organisation nouvelle, permettant de réaliser d'importantes économies. Il s'agissait de généraliser le fonctionnement retenu par les écoles d'Aspères et Villevieille, à savoir 24 heures d'enseignement et deux fois 1h30 d'activités périscolaires par semaine. Les conseils d'écoles se sont exprimés, à une très large majorité, défavorablement à cette proposition ; notamment, en invoquant des pertes de repères qu'occasionnerait pour la communauté éducative, les familles et les enfants, la mise en œuvre de ce nouveau changement. Très attentifs à la qualité du projet éducatif, les élus avaient porté à la connaissance du directeur académique cette situation délicate. Ce dernier a tranché et a demandé à la communauté de communes de renoncer à ce projet. En conséquence, il n'y aura pas de modification de l'organisation des temps périscolaires à la rentrée prochaine. Prudemment, le conseil communautaire avait inscrit l'intégralité des crédits nécessaires au budget primitif 2015, voté en avril dernier, dans le cas où cette nouvelle organisation ne serait pas approuvée par le directeur académique.

## Enfin le temps des vacances !



Pour cet été, les équipes d'animation des Francas du Gard et de l'association Familles rurales ont concocté tout un programme d'animations, à couper le souffle ! Stages, rencontres, mini-séjours, il y en a pour tous les âges et pour tous les goûts ! Plus d'infos sur [www.ccpaysdesommières.fr](http://www.ccpaysdesommières.fr)

**Francas du Gard** : Centre d'animation du Pays de Sommières. 150 Chemin de la Sarriette, Sommières. Tél 04 66 80 31 25. [saussinette@francas30.org](mailto:saussinette@francas30.org)

**Association Familles rurales** : Ancienne Gare, 1 Av Daniel Porte. Calvisson. Tél 09 67 08 40 69. [afr.calvisson.inscriptions@orange.fr](mailto:afr.calvisson.inscriptions@orange.fr)

### Et aussi ...

#### Les dates à retenir

- 23 juillet de 10h à 17h, Championnat de push car, à Sommières, à l'école primaire La Condamine. Rens. 04 66 80 31 25 ou [saussinette@francas30.org](mailto:saussinette@francas30.org)

- 24 juillet à 18h30, Grand spectacle de l'été, à Calvisson, au centre de loisirs. Tél 09 67 08 40 69 [afr.calvisson.inscriptions@orange.fr](mailto:afr.calvisson.inscriptions@orange.fr)

**Ludothèque**, située à Sommières, 3 bis rue Abbé Fabre, sera ouverte du 1<sup>er</sup> au 29 juillet, le mercredi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30. Rens. 04 66 80 31 25 ou [saussinette@francas30.org](mailto:saussinette@francas30.org)

**Radio Sommières** organise des séjours radio-journalisme :

- Festival « Live au Pont », du 9 au 11 juillet (Pont du Gard)
- Festival « Détours du Monde », du 16 au 26 juillet (Chanac)
- Festival « AFRICARJAC », du 23 au 26 juillet (Carjac)

Contact : 04 66 80 57 45 ou 06 46 38 36 85  
Fréquence : 102.9 FM - à écouter en direct sur : [www.radio-sommières.fr](http://www.radio-sommières.fr)

**Espaces jeunes** : ateliers, animations, stages, retrouvez tout le programme sur [www.ccpaysdesommières.fr](http://www.ccpaysdesommières.fr). Renseignement et inscriptions : Francas du Gard ou Association Familles rurales (coordonnées ci-contre).

## ÉCONOMIE

### Une nouvelle signalétique à la zone d'activités de l'Arnède à Sommières !

La Communauté de communes du Pays de Sommières avait été interpellée par le centre de tri postal de Sommières, car l'absence de nom de voies et de numéro de bâtiment, dans le Parc d'activités de l'Arnède, posait des problèmes de distribution du courrier et l'informatisation de son tri. C'est à présent réparé puisque les quatre voies sont nommées et une nouvelle signalétique directionnelle est effective depuis le mois d'avril. Un travail identique est conduit sur la zone d'activités Le Vigné à Calvisson. La signalétique sera installée dans le courant du mois de juillet.

## Site archéologique de Villevieille

### Des jeunes venus du monde entier reconstruisent une villa gallo-romaine



Pour la quatrième année consécutive, du 8 au 29 juillet, se déroule à Villevieille le chantier CONCORDIA. L'association, organisatrice de chantiers internationaux de jeunes bénévoles, reconduit son partenariat avec la commune de Villevieille et la communauté de communes pour la mise en valeur du site archéologique des Terriers. Une dizaine de jeunes, encadrés par deux animateurs, vont travailler pendant trois semaines à la reconstitution du plan général d'une des deux villas gallo-romaines trouvées sur le site.

L'objectif est de figurer son élévation par la construction de murets d'une cinquantaine de centimètres de hauteur, au-dessus des vestiges archéologiques protégés et recouverts par une géo-membrane et de la terre. L'avancement du chantier permet aujourd'hui de visualiser les différentes pièces de la villa. Ce chantier est contrôlé et surveillé par l'Association pour le Développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon (ADAL) et la Direction régionale des affaires culturelles.

## Tourisme

### Le réseau des sentiers de randonnées de la Communauté de communes du Pays de Sommières s'enrichit de nouvelles merveilles.



La garrigue, un lieu piquant, aride et isolé ? Pas vraiment ! Vous en doutez ? Alors, venez découvrir au cœur du Bois des Lens, le sentier d'interprétation nouvellement créé, à Combas : « Les merveilles de la garrigue du Bois des Lens ». Vous en apprécierez la découverte du massif, reconnu pour la richesse de son patrimoine naturel et marqué par son histoire industrielle (carrières de pierre, fours à chaux, charbonnières) pastorale et agricole.

Le circuit (1h30 environ), particulièrement adapté aux familles avec jeunes enfants, est basé sur une découverte de trésors et surprises de la garrigue du Bois des Lens et fondé sur l'émerveillement et l'étonnement. Des mobiliers ludiques de type boîte à surprises, valises-mystère ponctuent le parcours. La mise en place des médias d'interprétation sur un parcours défini et balisé limite la dégradation des milieux naturels et le dérangement des espèces sensibles.



Plus d'informations sur [www.ccpaysdesommières.fr](http://www.ccpaysdesommières.fr)

# AGENDA



## Office de tourisme

### L'été en Pays de Sommières

La saison estivale débute en Pays de Sommières et, avec elle, la ronde des manifestations et animations incontournables. Entre festivals de musique, dégustations de produits locaux ou visites culturelles, il y a de quoi faire son choix pour organiser journées et soirées. Retrouvez toutes les animations dans l'agenda de l'office de tourisme du Pays de Sommières, téléchargeable sur [www.ot-sommières.com](http://www.ot-sommières.com).

Renseignements Office de tourisme du Pays de Sommières, Quai Frédéric Gaussorgues, Sommières. Tél 04 66 80 99 30. [www.ot-sommières.com](http://www.ot-sommières.com)